

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 4

Artikel: Au tribunal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le cahier du vieux médecin.

II

QU'UN malade ayant peur de la mort s'exaspère ses souffrances, réclame un médecin à toute heure; c'est une exigence que l'on comprend et que l'on excuse. Mais, réveiller un médecin quand on n'est pas malade, c'est une opportunité moins pardonnable.

A "", hameau de B "", existe un jardinier qui a conquis une jolie propriété à force de labeurs, à la sueur de son front et de celui des autres. Petit, trapu, carré de la face, large et osseux des épaules, à paroles brèves et précises, il était dur au travail pour lui-même, dur pour ses domestiques, dur aussi, on va le voir, pour le médecin.

Appelé par lui dans la nuit, je lui demandai ce qu'il avait.

— Je n'ai rien, me répondit-il, je ne suis pas malade.

— C'est donc votre femme, un de vos enfants?

— Nullement, c'est pour moi que je vous ai mandé. Tous les ans, au printemps, je me fais tirer du sang. Je me suis dit : Tu as un peu mal à la tête, c'est le bon moment. Or, si tu te faisais saigner pendant la nuit, à deux heures, quand la digestion est faite, tu pourrais dormir encore trois heures par dessus la saignée, et traîner à cinq heures comme si de rien n'était. Tu ne perdras pas une demi-journée.

Je fis donc la saignée, me proposant, pour faire de consolation, de la faire payer double; mais ce fut la femme qui vint payer; elle était douce, réservée, polie, et mère de famille; je ne voulus pas la punir de l'égoïsme de son mari.

*

Ce ne sont pas seulement les vivants qui sont la nuit une cause de dérangement pour le médecin, ce sont aussi les morts. On l'appelle pour être bien sûr de la mort d'un malade; parfois les morts eux-mêmes viennent sonner à sa porte.

La nuit était froide, j'étais enrhumé, mon feu était éteint; on sonna à ma porte une fois, deux fois, trois fois, à des intervalles raisonnables. Je m'enfonce sous mes couvertures et je ne bouge pas.

La sonnerie change alors de caractère; on imprime à ma sonnette un mouvement continu, régulier, comme celui des cloches d'une église sonnant pour un enterrement.

Touché par cette persistance, épris de curiosité par cette sonnerie singulière, je passe un pantalon et j'ouvre ma fenêtre:

— Que voulez-vous?

— Je suis mort et viens vous prier de venir constater mon décès.

— Que dites-vous?

— Eh bien, je suis mort; il faut bien un certificat du médecin pour que l'on m'enterre.

— C'est bien, allez-vous-en; je vais m'habiller et me rendre chez vous.

Je ferme ma fenêtre et tâche de me rendormir. Je ne devais pas en être quitte à si bon marché.

Une demi-heure ne s'était pas écoulée que ma sonnette est de nouveau mise en branle, et cette fois, après avoir sonné un enterrement, elle s'interrompt pour sonner tant bien que mal une série de carillons : C'est : le « Bon roi Dagobert, qui a mis sa culotte à l'envers », puis « Cadet Roussel est bon enfant », et ainsi de suite.

Je ne trouvai rien de mieux à faire que de casser le fil de fer de ma sonnette, et le mort, un sonneur en goguette de l'église de Notre-Dame, sonna jusqu'à ce que, le jour étant venu, il fut emmené chez lui par des passants. L'avant-veille, c'était la Toussaint, la fête des saints qui précède celle des morts, et, selon un vieux usage, les sonneurs de l'église paroissiale, munis chacun d'un arrosoir, pour recevoir du vin, avaient fait la quête pour sonner toute la nuit en l'honneur des trépassés.

*

Je mis, une nuit de janvier, trois heures et demie à parcourir les 9 kilomètres qui séparent mon habitation du village de M "".

Le vent avait accumulé dans les chemins de la neige aussi haut que les buissons et les arbres qui les bordaient. On suivait les prairies sur le versant des montagnes; deux guides qui sondaient le terrain s'arrêtent pour me faire faire un circuit lorsque la neige s'élevait plus haut que l'épaule.

Il s'agissait d'une femme en mal d'enfant qui serait morte à la peine sans mon secours. Je revins harassé, mais heureux, satisfait, j'avais la conviction d'avoir été utile.

Mais, être dérangé pour une femme qui a ses nerfs, ou bien, ce qui arrive le plus souvent, pour un ivrogne, voilà de quoi refroidir le zèle du médecin. Et, dans ces cas, de quels procédés use-t-on parfois envers nous? Une femme, cet hiver, vint me chercher pour son mari qui était « très mal ». Elle retourne chez elle après m'avoir donné son adresse. Je m'habille. A mon arrivée, je ne trouve pas, malgré la promesse qui m'avait été faite, une lumière sur l'escalier. Je monte néanmoins; alors on me crie à travers la porte fermée que le malade va mieux.

Il avait rendu le vin du cabaret.

(A suivre).

Le bon poids. — Une bonne vieille paysanne se présente chez le pharmacien avec une ordonnance dans les prescriptions de laquelle se trouvent, entre autres, deux décigrammes de morphine.

Le pharmacien pèse très scrupuleusement le dangereux remède :

— Quelle pitié! s'écrie la bonne femme en lui poussant un peu le coude, soyez donc pas si regardant; c'est pour une pauvre orpheline de père et de mère.

Le froid a des effets imprévus. On voyait, lundi, la pancarte suivante affichée à la porte d'un de nos restaurants :

« Pour cause de grand froid, les huîtres sont à l'intérieur. »

Au tribunal.

Le juge. — Voilà pourtant la huitième fois que je vous condamne pour le même délit.

Le prévenu. — Alors, m'sieu le juge, au respect que je vous dois, je vois pas trop lequel de nous deux est le récidiviste.

*

Le président. — Comment donc osez-vous nier, quand dix témoins déclarent vous avoir vu?

Le prévenu. — Dix témoins qui m'ont vu! Qu'est-ce que ça peut me faire! Moi, je vous en amènerai au moins cinquante qui ne m'ont pas vu.

Le mari féministe.

ILS sont rares, mais cependant il y en a. C'est à mesure que s'étendent et s'accentuent les progrès du féminisme que nous voyons grandir ce type d'homme inconnu des générations précédentes. Le « mari-jupon » ou le mari féministe est une espèce intéressante qui mérite l'analyse.

Ordinairement cet excellent homme est l'heureux époux d'une femme résolument féministe. Madame pratique les sports, est au courant de la politique, se soucie des valeurs à lots et sans lots, parle anglais aux chevaux et ne se mettrait pas à table sans avoir stimulé son appétit par quelque apéritif corsé. Pendant ce temps, le mari-jupon se hâte de donner le dernier coup de main à la confection du dîner. Il couvre la table et s'évertue à ne point faire attendre son épouse.

À table, madame boit sec et mange gaillardement tout en critiquant la qualité des vins et des mets. Elle grogne pour une côtelette brûlée ou une sauce trop claire, administre des taloches aux enfants qui parlent trop ou qui ne mangent pas à son idée. D'ailleurs elle a le verbe haut et ne tolérerait pas que monsieur dirigeât la conversation.

Plus modeste et surtout plus tranquille et plus doux, monsieur sert la soupe, attache les serviettes aux petits, leur parle doucement pour éviter les scènes, se sert le dernier et choisit les morceaux les moins succulents, boit de l'eau pure, écoute avec une résignée attention ce que madame daigne lui confier des affaires publiques et de ses affaires particulières. Elle l'initie aux dessous de la diplomatie européenne, dénoue l'incident du jour, et tranche d'un mot la question d'Orient. Monsieur s'incline devant cette omniscience et rend grâce aux dieux de l'avoir avantagé d'une si sage moitié. Mais il n'oseraient poser une question : telle licence n'est pas admise. Un mari-jupon ne parle que lorsqu'il est interrogé. Après le repas, il sert à madame le café et les liqueurs qu'elle déguste avec dignité en fumant une cigarette. Et ensuite, cette délicieuse et moderne amazone va à son cercle.

Maintenant, monsieur-jupon va enfin jouir de quelques heures paisibles. Il promènera les enfants, si le temps est beau; il leur enseignera